

DOSSIER

La presse

L'indépendance de la presse, *exigence absolue*



Dossier coordonné par Xavier Marand, Véronique Ponvert et réalisé par C. Buquet, J.-H. Cohen, C. Guiraud, R. Hubert, H. Moreau, V. Pays

À quoi peut servir
une presse papier
indépendante
de nos jours, à l'heure
d'Internet, des
smartphones, du tweet et
donc de l'instantané ?

Que nous soyons professeur, CPE, CO-Psy ou AED, une part de notre mission nous conduit à apprendre à nos élèves – ces citoyens en devenir – à prendre du recul, à ne pas prendre le flux d'information pour argent comptant et à analyser les informations de leurs supports d'information privilégiés (smartphone, Facebook, Tweeter...). Les journaux papier indépendants nous permettent encore cela, même si leur nombre tend à se réduire comme peau de chagrin, la plupart des titres étant rachetés par des grands groupes financiers au risque sinon de fermer boutique. Pour les autres, la frontière est souvent mince entre véritable censure du financeur et auto-censure des rédacteurs en chef, voire des journalistes eux-mêmes.

Derrière ces constats et analyses, c'est notre propre capacité, en tant qu'organisation syndicale, à diffuser un message riche et complexe et à se faire entendre, tant par les citoyens que par les décideurs, qui est en jeu. Il faudrait une volonté politique forte pour remettre réellement en œuvre l'une des réflexions du CNR qui estimait qu'une démocratie devait être notamment fondée sur une presse libre et indépendante des contraintes de l'État et des puissances d'argent. Les campagnes électorales à venir accoucheront-elles de propositions concrètes allant dans ce sens ? Rien n'est moins sûr.



Historique

La presse sous (in)dépendance ?

Pour exister réellement, la démocratie a besoin - entre autres - de citoyennes et citoyens actives-ifs informés-s et éclairés-s. Cela passe par l'éducation, mais aussi par la liberté d'expression et d'accès à l'information, aux idées et aux débats.

Avant même 1789, la liberté et l'indépendance de la presse ont été associées aux libertés d'expression et de communication. Elles sont inscrites implicitement dans l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 qui stipule que « *La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement...* », mais elles n'ont été consacrées qu'un siècle plus tard, en 1881, avec l'adoption de la loi sur la liberté de la presse.

Héritage du CNR

Cette loi a dû être réhabilitée et complétée au lendemain de la Seconde guerre par les ordonnances de 1944 sur la presse. Celles-ci sont issues des réflexions du Conseil National de la Résistance qui a estimé que la démocratie devait être notamment fondée sur « *la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères* ». Les principes édictés par ces ordonnances n'ont rien perdu de leur pertinence,



© Olivier Teyraud

alors même qu'elles n'ont pas été totalement appliquées : mutualisation des moyens de production et de distribution, solidarité financière entre les titres, lutte contre la concentration (condition nécessaire du pluralisme et de l'indépendance)... Elles ont permis aussi d'établir un système de soutien financier étatique, qui doit aujourd'hui être repensé, mais non supprimé. Certaines de ces valeurs ont été aussi récemment ré-affirmées par le Conseil constitu-

La presse généraliste et politique est un élément essentiel du système démocratique

tionnel. Dans le prolongement de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme, celui-ci affirme que le pluralisme de la presse, et notamment l'existence de journaux d'opinion de tendances différentes, a une valeur constitutionnelle car, parallèlement à la liberté de celui qui s'exprime, ce pluralisme fonde la liberté de choix du lecteur. Cette dernière passe aussi, toujours selon le Conseil constitutionnel, par la possibilité de connaître les liens financiers et les dirigeants réels de l'entreprise de presse, susceptibles d'influer sur le contenu rédactionnel. Cette indépendance de la presse est toujours en débat car un paradoxe demeure : la presse généraliste et politique est un élément essentiel du système démocratique, elle devrait constituer un bien commun, alors que son organisation est presque exclusivement marchande. ■

Indépendance et pluralisme

Un enjeu permanent

L'indépendance rédactionnelle des journalistes, difficile à conquérir, est remise en cause régulièrement de manière plus ou moins visible.

La censure ou l'autocensure apparaissent parfois au grand jour. En mars dernier, les journalistes du *Parisien* ont dénoncé, via leurs syndicats, l'interdiction faite par leur direction au service culture-spectacle de rendre compte du film *Merçi patron* dans leurs colonnes. Dans ce film, le groupe LVMH, propriétaire du journal depuis 2015, est en effet largement mis en cause. En l'occurrence, aucune consigne ne semble avoir été envoyée par l'actionnaire ; mais comme dans bien des cas l'autocensure et la discipline ont produit un effet puissant, à juste titre

perçu comme une perte d'indépendance par les journalistes. Les risques de soumission aux propriétaires sont généralement dénoncés par les sociétés de rédacteurs à chaque fois qu'un journal est racheté par un grand groupe industriel ou financier. Les difficultés du secteur ont favorisé la prise de contrôle inquiétante du monde économique sur des journaux comme *Libération* ou *Le Monde*. Il peut par ailleurs se produire une autocensure moins visible, liée aux craintes - même momentanées - de pertes publicitaires. Enfin, certains sujets ne sont tout



© TO Graphic

L'autocensure est perçue comme une perte d'indépendance

simplement pas abordés lorsque la peur de passer à côté de l'événement médiatique du moment guide le choix : les rédactions s'observent et se copient, ce qui provoque une circularité de l'information défavorable au pluralisme. ■

Une crise qui s'étend

Sources : ministère de la Culture et de la Communication - enquête 2014

- 4,2 %

7^e recul annuel consécutif en 2014 du chiffre d'affaires global (qui s'élève à 7,810 milliards) de l'ensemble de la presse écrite. La presse écrite est installée de façon durable dans la crise.

5 %

Part du chiffre d'affaires lié aux services dématérialisés des 300 plus grands éditeurs de presse écrite. Cette faible proportion de revenus ne permet pas à Internet de compenser les pertes des versions papier.

Recettes publicitaires

Elles ont diminué de moitié (en euros constants) en un peu plus de vingt ans.

Une crise ancrée

Sauver la presse quotidienne

Disparitions de titres, baisse des recettes : le déclin de la presse quotidienne généraliste française est-il inexorable ?

En 1946, dans un contexte il est vrai exceptionnel, on comptait 28 quotidiens nationaux et 175 régionaux. Le nombre de quotidiens nationaux s'est stabilisé entre 12 et 15 à partir des années cinquante, mais la baisse à repris à la fin des années quatre-vingts, et on ne compte aujourd'hui plus que 9 titres nationaux généralistes. Du côté de la presse régionale, la baisse est aussi importante et régulière, avec seulement 55 titres de quotidiens en 2014.

Baisse continue des recettes

Le secteur s'est donc concentré, ce qui n'est pas sans conséquences sur le pluralisme, mais les journaux survivants ne semblent pas récupérer les lecteurs orphelins. Les tirages et parallèlement le chiffre d'affaires ne cessent de reculer : pour l'ensemble de la presse, les recettes sont systématiquement à la baisse d'une année sur l'autre depuis 2007. La reconquête du lectorat semble difficile : celui-ci se trans-

forme, les pratiques des nouvelles générations mettent en difficulté le modèle traditionnel sur papier, l'âge médian du lecteur de quotidiens est de 57 ans, et le prix au numéro augmente plus rapidement que l'inflation depuis 2008.

Les difficultés économiques sont aggravées par le recul des financements en annonces et publicités qui ont été captées par d'autres

médias. La presse généraliste nationale est particulièrement touchée par cette crise ; alors qu'elle représentait 19,6 % du chiffre d'affaires du secteur en 1990, elle a reculé à 8,1% en 2014. Si rien n'est fait pour stabiliser dans la durée la situation financière des titres nationaux, les disparitions pourraient se poursuivre.

Jusqu'à présent, les sauvetages se sont faits au coup par coup, et les journaux ont cherché des financeurs éloignés de leur métier, en risquant de fortes interférences avec la ligne éditoriale. Il est urgent que le pouvoir politique prenne des décisions qui permettent de sauver cet instrument essentiel à la démocratie. ■

L'âge médian du lecteur de quotidiens est de 57 ans



Des supports concurrents ?

La presse et le numérique

Internet n'est plus une nouveauté, mais ses effets sur la presse n'ont pas encore débouché sur un nouveau modèle stabilisé et économiquement pérenne.

Plus que la télévision et la radio, la presse quotidienne a été bousculée : le papier est de plus en plus délaissé par les lecteurs et par les publicitaires, et pour l'instant, les recettes du numérique ne compensent pas les pertes du papier.

Créativité et diversité

Mais le stade de la simple reproduction en numérique du support papier est largement dépassé, tout comme celui de la gratuité totale. Certains journaux ont tout simplement abandonné leur publication papier, d'autres ont été créés uniquement en ligne (Médiapart) et la plupart offrent une pluralité de services : version papier sensiblement différente de la version en ligne, articles gratuits cohabitant avec d'autres payants, accès aux archives, quota d'articles gratuits... Cette diversifica-



tion montre qu'il ne s'agit pas d'une cohabitation entre médias, mais bien d'une transformation et d'un enrichissement de la presse quotidienne sommée de trouver un nouveau modèle attractif et économiquement fiable. On voit ainsi s'effacer les frontières entre les

catégories classiques de la presse : mensuels et hebdomadaires peuvent proposer en ligne une actualisation au jour le jour pour coller à l'actualité, et les quotidiens peuvent choisir d'afficher dans la durée certains articles. Par ailleurs, la vidéo s'impose de plus en plus fréquemment.

Mais la transformation touche aussi au métier de journaliste. Avec internet, et notamment le web 2.0, la possibilité pour le plus grand nombre d'écrire et de diffuser des informations et des idées déstabilise l'activité journalistique. Une petite partie de la blogosphère côtoie la ligne éditoriale officielle. La rapidité de production et de diffusion engendre une difficulté à s'y retrouver, à vérifier l'information, à prendre le recul analytique qui fait encore la spécificité de la presse généraliste d'information. ■

2011

Disparition de *France Soir* et de *La Tribune*, symptôme d'une crise qui perdure. La presse nationale d'information générale et politique représente 14,6 % du chiffre d'affaires total de la presse, elle a abandonné cinq points depuis 1990.

Les gratuits

Ne représentent que 3 % du chiffre d'affaires global de la presse. En 2014, on constate un fort tassement de l'activité économique qui conduit le leader, *Métro*, à suspendre la version papier au profit du numérique.

Citation

“ Nous pensons qu'il convient dans une démocratie comme la nôtre d'établir un certain nombre de règles : réaffirmer la nécessité du pluralisme dans la presse, limiter pour ce faire la concentration. [...] Nous n'avons pas peur de la puissance de la presse mais nous ne tolérerons pas la puissance de l'argent. ”

Pierre Mauroy, Premier ministre en 1983, lors du débat parlementaire concernant le projet de loi sur la liberté de la presse.



Éducation aux médias

Comprendre et décrypter l'information

La multiplication des supports, le flux des informations nécessitent que l'on exerce un regard critique sur leur contenu.

« **A**pprendre aux élèves à lire et à décrypter l'information et l'image, à aiguïser leur esprit critique et à se forger une opinion, compétences essentielles pour exercer une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie » : les propos de la ministre lors de son discours du 22 janvier 2015 étayés par l'introduction de l'EMI⁽¹⁾ dans les nouveaux programmes à la rentrée 2016 résonnent comme une prise de conscience de l'importance de former les élèves pour ne pas les laisser démunis face au flot d'informations déversé quotidiennement par une multitude de supports.

Un enjeu fondamental mais pas nouveau

Dans les années 80, la création du CLEMI⁽²⁾ puis la mise en place de la SMPE⁽³⁾ témoignaient déjà de la nécessité de former les élèves aux discours et pratiques médiatiques. En parallèle, les professeurs documentalistes spécialistes de l'information au sein des établissements, au-delà d'un simple relais des prescriptions institutionnelles (constitution d'un fonds de périodiques au CDI, participation à la SPME) ont alors développé des outils et des pratiques professionnelles, pour prendre en charge les apprentissages nécessaires, seuls ou dans le cadre de collaboration disciplinaire. Pourtant, les propos réguliers de l'institution depuis quelques mois semblent faire fi de leur investissement et de leur engagement au fil des années.

gnement transversal présenté comme LE moyen de répondre à l'enjeu citoyen semblent décalés face aux attentes tant en terme de contenus que de moyens.

À la rentrée 2016, malgré de « louables intentions », l'absence d'un volume horaire consacré à l'EMI, l'éparpillement des notions dans les différents programmes disciplinaires, un référentiel centré sur les compétences et fortement ancré sur le numérique, l'entrée par la mise en place d'un média scolaire ou la relégation de l'EMI à l'EPI⁽⁴⁾ « information, communication, société » laissent présager, sans vouloir jouer les Cassandra, que les bricolages locaux seront une fois encore le modus operandi dans les années à venir. La question d'une réelle formation des élèves pour leur permettre de comprendre le monde dans lequel ils vivent, tout en leur permettant d'y exercer un rôle citoyen et critique, reste à ce jour sans réponse satisfaisante... ■

(1) Éducation aux Médias et à l'Information (BO n° 11 du 26 novembre 2015).

(2) Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information <http://www.clemi.org/fr/>

(3) Semaine de la Presse et des Médias à l'École <http://www.clemi.org/fr/spme/>

(4) Enseignement Pratique Interdisciplinaire



© Olivier Teyssaud

Il y a nécessité de former les élèves aux discours médiatiques

Ancrage disciplinaire

Un outil pour comprendre le monde

En Sciences Économiques et Sociales, la presse permet d'illustrer ou de donner du sens à la transmission des connaissances.

Dans cette discipline, comme dans d'autres, l'activité des élèves est fréquemment organisée autour d'articles. S'appuyer sur les événements politiques, économiques ou sociaux qui font l'actualité permet d'ouvrir la classe et les programmes scolaires sur le monde, de donner du sens aux apprentissages.

Dans certains cas la presse est un point de départ pour appréhender notions et mécanismes ; à d'autres occasions les connaissances acquises par les élèves sont mobilisées pour comprendre et confronter les positions, pour saisir les termes d'un débat mis sur la place publique. La campagne électorale qui approche et la confrontation des programmes des candidats pourront ainsi servir d'entrée

pour aborder certains thèmes des programmes : croissance, emploi, protection et justice sociale...

Sans constituer l'unique support des cours de SES, la presse d'information généraliste et politique pluraliste, de qualité, proposant un cadre et des analyses en rupture avec l'urgence imposée par d'autres médias, est donc indispensable.

Internet permet d'accéder à de nombreuses ressources. Mais il faut aussi que des moyens soient accordés aux établissements et pérennisés, car la qualité et le pluralisme ont un coût. Il ne faudrait pas que les difficultés du secteur débouchent sur un appauvrissement qui contraindrait les pratiques des enseignants. ■

Un événement à l'école : la semaine de la presse

Depuis 27 ans, chaque printemps voit le retour de la Semaine de la Presse et des Médias. L'édition 2016, « la liberté d'expression, ça s'apprend ! », a permis de mobiliser un peu plus de 3 millions d'élèves et 1 850 médias sur une problématique fortement ancrée dans l'actualité. L'occasion pour les élèves de se familiariser avec différents médias, de rencontrer des journalistes voire de s'exercer à la pratique médiatique. L'édition 2017 permettra quant à elle d'aborder la question « D'où vient l'info ? », en lien avec la mise en place de l'EMI et dans un contexte où l'information et ses modes d'accès se multiplient. Ce rendez-vous, devenu incontournable, mis en place et coordonné par le CLEMI répond ainsi à des enjeux importants pour la formation du futur citoyen et de son esprit critique en s'appuyant sur une offre qui s'étoffe au fil des années : ressources pédagogiques accessibles en ligne, partenariats dynamiques avec les professionnels de l'information, accompagnement des enseignants notamment dans la mise en place de médias scolaires *via* un réseau de relais académiques. Le CLEMI assure ainsi un rôle important qui devrait se renforcer avec l'introduction de l'EMI dans les nouveaux programmes.

La presse dans le monde

Plus de lecteurs, moins de recettes

2,7 milliards de lecteurs dans le monde, dont une part notable de jeunes, des recettes qui dépassent celles du livre ou de la musique : alors, tout va bien dans la presse ?

Pas autant que cela et l'association mondiale des journaux (WAN-IFRA) s'en inquiète : « si les groupes de presse ne parviennent pas à proposer des offres à la fois engageantes et attrayantes pour leurs lecteurs et annonceurs, ils seront condamnés à proposer des produits médiocres que rien ne différencie de la masse des pseudo-médias d'information ». La diffusion de la presse imprimée a tendance à globalement baisser, au profit du numérique, avec des différences selon les pays, ce qui a pour effet de diminuer inexorablement les revenus des médias d'information. La presse imprimée maintient par exemple ses positions en Asie ou en Amérique latine, et si les 15 millions d'exemplaires quotidiens des Japonais *Yomiuri Shimbun* et *Asahi Shimbun* restent

impressionnants, les diffusions baissent régulièrement en Europe et Amérique du Nord.

Supplanter la presse papier ?

La presse papier est pourtant le creuset du journalisme de qualité, où l'information n'est pas seulement livrée mais aussi analysée et décryptée, pouvant alimenter ensuite les médias numériques. Sans les recettes liées à la diffusion papier, le *New York Times* aurait-il pu réaliser une ambitieuse enquête sur le Moyen-Orient qui a demandé dix-huit mois de reportage⁽¹⁾, la lecture de ces pages peut-elle se passer du papier ? En 2013, c'est le *Guardian*, suivi par de nombreux journaux du monde (*der Spiegel*, *El Pais*, *O globo*, etc.) qui recueillent, classent et publient les révélations d'Edward



Un quatrième pouvoir qui vacille

Snowden sur l'espionnage tous azimuts de la CIA. Mais le quatrième pouvoir vacille quand des magnats rachètent des titres prestigieux, à l'instar de *Washington Post* que Jeff Bezos fondateur d'Amazon s'est offert en 2013. Dans ce paysage incertain, des perles que l'on espère moins rares existent, tel *Le Devoir* seul quotidien indépendant du Québec, qui penche à gauche avec, comme il se doit chez nos cousins, une tonalité légèrement indépendantiste. ■

(1) Signalé dans *Courrier International* « Comment le Moyen-Orient a basculé dans le chaos ».

Une presse sous contrôle

L'indépendance a un prix

Le classement 2016 de Reporters Sans Frontières montre une dégradation continue de la liberté de la presse. La France se retrouve désormais à la 45^e place sur 180 pays.

Ce mauvais classement s'explique par une très forte relation entre les puissances industrielles et les propriétaires des médias, qui sont souvent les mêmes. Jaurès n'a eu de cesse de dénoncer une « confusion croissante de la politique, de la finance et de la presse ». Il prédisait que la presse indépendante pourrait devenir « un des grands luxes de la pensée humaine ». Le fondateur de *L'Humanité* ne croyait pas si bien dire. Ces dix dernières années, la concentration des médias s'est accélérée au point que les entreprises du CAC 40 détiennent 90 % d'entre eux : comme Bernard Arnault (*Les Échos* et *Le Parisien*), Serge Dassault (*Le Figaro*) ou encore Patrick Drahi, fondateur d'Altice, géant des

télécommunications (*L'Express*, *L'Expansion*, *Libération*, BFM TV et RMC).

Face aux pressions des grands groupes

Face à cela, des journaux comme *L'Humanité*, *La Croix*, *Le Monde diplomatique*, *Politis* ou encore *La Marseillaise* tentent, tant bien que mal, de continuer à informer leurs lecteurs. Ils vivent, voire survivent tant les difficultés financières les menacent, non pas des ventes, toujours en baisse, mais surtout de la publicité. D'aucuns considèrent d'ailleurs que ce financement ne permet pas une totale liberté. Difficile de mettre à l'index dans ses colonnes celui qui vous donne à manger ! L'indépendance politique passe donc par l'indépendance économique.

Le financement unique par le lectorat, comme *Le Canard Enchaîné*, est devenu un grand luxe. Aucune publicité, aucun actionnaire extérieur à sa rédaction, le « Canard » s'autofinance grâce à la vente des numéros. Situation analogue dans le monde numérique pour « Médiapart » avec son système

par abonnement. Créé en 2008 justement sur ce constat d'une crise d'indépendance majeure des journaux français, il est le premier journal numérique payant.

Mais ces journaux sont tournés vers la polémique, c'est ça qui fait leurs audiences et... leurs chiffres d'affaires. D'autres, « Arrêt sur images », *Le Monde Diplomatique*, *Fhmt*, *Backchich*, *Fakir*, sont nés d'un appel face à la tournure que prennent les événements, en France, en Europe et dans le monde : crise économique, crise environnementale, crise de la démocratie, crise sociale... puis ont été pérennisés, souvent dans un cadre associatif, avec des militants parfois non rémunérés. *Fakir*, média associatif créé en 1999, est entièrement rédigé et illustré par des bénévoles. Au départ, il n'était conçu que comme une aventure éphémère, un baroud d'honneur contre la communication municipale à Amiens. Devenu un journal d'enquête sociale, il se revendique « fâché avec tout le monde ou presque » mettant ainsi en avant sa liberté totale d'expression. Le magazine toujours confectionné à Amiens diffuse nationalement entre 10 000 et 20 000 exemplaires par numéro. Pour autant, l'exposition de ces médias dits alternatifs par rapport aux médias de masse demeure beaucoup trop confidentielle. ■



L'indépendance politique passe donc
par l'indépendance économique



Qui fait l'information ?

Les journalistes et le débat éducatif

Le débat public autour de l'École est évidemment politique et la presse y joue naturellement un rôle important.

Cependant le manque de temps, la pression exercée par les rédacteurs en chef pour traiter les sujets de façon clivante, poussent les journalistes à travailler toujours plus vite et à exposer, le plus brièvement possible, les différents arguments.

Le « vécu »

Privilégiant certains arguments, ils peuvent avoir tendance, dans leur interview, à répéter plusieurs fois une question, avec quelques variations, pour obtenir le résultat escompté. Le besoin de cliver s'accompagne d'une volonté de mise en scène afin d'émouvoir le public. Le service de communication du ministère, bien rôdé, ne manque ainsi pas une occasion de fournir des établissements « témoins », vantant par exemple les mérites de la réforme du collège.

La responsabilité de la prise en charge des sujets ou reportages éducation n'étant pas la plus valorisante dans une rédaction, ce sont souvent de jeunes journalistes qui se retrouvent contraints de faire un reportage dans l'urgence, sur un sujet dont ils ne connaissent pas les acteurs, les acronymes et la complexité des enjeux. Cette réalité du métier rend difficile l'exposition d'arguments fins et nuancés, ce qui



Les réseaux sociaux livrent une vision déformée de la réalité

explique en partie pourquoi le SNES-FSU est souvent catalogué comme conservateur, étiquette simpliste ne rendant absolument pas compte de la richesse de ses positions.

Cette médiatisation à outrance du débat s'accompagne d'une volonté de ne pas interviewer des protagonistes étiquetés. Il n'est donc pas rare que les journalistes s'adressent aux organisations syndicales pour obtenir les témoi-

gnages de professeurs « lambda », image fantasmée d'un enseignant politiquement neutre et qui détiendrait, seul, la réalité du « vécu ».

Faire du buzz

Ils les cherchent aussi sur les forums et les réseaux sociaux, en particulier Twitter, qui permettent de repérer rapidement les sujets qui « buzzent » et sont des réseaux de profs qui témoignent de leurs conditions de travail et de leur point de vue, et ce sans avoir besoin d'aller enquêter sur le terrain. Ce fonctionnement présente un écueil majeur : les communautés en ligne ne représentent qu'un tout petit panel des enseignants, avec le paradoxe que les profs les plus actifs sur ces réseaux sont très souvent les plus politisés ou les plus engagés, et ce quel que soit le bord politique.

Si ces phénomènes touchent de façon plus importante les chaînes d'info continue et les radios, ils n'épargnent pas totalement, en amont, les agences de presse dont le rôle est différent. Le traitement médiatique du débat éducatif est ainsi significatif de la question de la place et du fonctionnement des médias dans notre société et des conditions de travail des personnels des médias qui connaissent aussi des situations de « travail empêché ». ■

L'institution, les enseignants et la presse

Une expression entravée

Lors d'actions dans un établissement, à l'occasion d'un événement dont les médias s'emparent ou en tant que militant au quotidien, les relations sont parfois difficiles avec la presse et les journalistes qui se plaignent, par ailleurs, d'avoir du mal à recueillir des témoignages d'enseignants.

L'autorisation d'accès à un établissement scolaire est soumise à des règles et relève de la responsabilité du chef d'établissement. On peut le regretter lorsque ce dernier refuse l'accès à des journalistes invités pour une réunion ou une conférence de presse pendant un mouvement d'action alors qu'une

nuée de journalistes suivent, jusque dans les classes, la ministre dans ces « visites » d'établissements. On s'en réjouit plutôt lorsqu'un établissement est le cadre d'un fait dramatique. Il est en effet, dans ce cas, essentiel de protéger psychologiquement et matériellement l'ensemble de la communauté éducative (élèves et personnels) des dangers et des conséquences d'une surmédiatisation à laquelle personne n'est préparé.

Faire entendre une voix militante

L'expression syndicale doit trouver sa place dans le concert médiatique marqué par une grande volatilité des sujets traités, une actualité chassant l'autre parfois en quelques heures. Elle n'est pas, sauf cas très particuliers, soumise à un éventuel « droit de réserve » parfois évoqué à tort par l'administration pour faire pression et imposer le silence.

Un représentant des personnels jouit de sa liberté d'expression dès lors qu'il respecte les règles déontologiques et les principes démocratiques du débat. Cela est d'autant plus important que, de son côté, le ministère utilise largement son accès facile aux médias dans des plans de communication bien huilés. Le traitement par les médias de la rentrée scolaire ou la bataille médiatique à l'occasion de la lutte contre « *college2016* » illustrent l'inégalité dans la diffusion de l'information. L'imagination et la créativité de nombreux collègues pendant cette lutte a montré aussi que la bataille de l'opinion pouvait se mener différemment, par exemple en contournant les médias les plus classiques par la diffusion de vidéos ou l'utilisation des réseaux sociaux. Ce choix n'est pas sans danger et les « dérapages » sont parfois dévastateurs. ■





Emmanuel Vire, secrétaire général du Syndicat national des journalistes CGT (SNJ-CGT). Journaliste au magazine *GEO*.

« Il n'y a malheureusement aucune volonté politique pour libérer l'information des puissances financières »

L'US Mag : Peut-on encore parler d'indépendance de la presse aujourd'hui ?

Emmanuel Vire : La liberté de la presse est menacée ; la liberté d'expression et d'information a été la cible des attentats à *Charlie Hebdo* en janvier 2015. Après le mouvement unanime de notre société pour défendre cette liberté capitale pour notre démocratie, on aurait pu espérer une inversion de la situation ; or, après les événements de Charlie, le phénomène au contraire se renforce, pour plusieurs raisons : d'abord en raison de la concentration des médias aux mains du pouvoir financier, concentration initiée par les pouvoirs publics (on se souvient des « états généraux » de la Presse en 2007, sous Sarkozy : il avait alors clairement énoncé la volonté de constituer des grands groupes de presse pour lutter contre les géants financiers [Google...] au niveau mondial). Cette lame de fond a donné lieu à la situation actuelle dans la Presse quotidienne régionale (PQR), notamment : quelques grandes puissances se partagent le territoire, le Crédit Mutuel, par exemple, possède toute la PQR de l'est de la France. Quant aux quotidiens nationaux, ils servent aussi de relais idéologique à certains, je pense notamment à Dassault avec *Le Figaro* ou Bernard Arnault (LVMH) avec *Les Echos* et *Le Parisien*. C'est très hypocrite de parler de « liberté » de la presse quand celle-ci est aux mains des grands groupes financiers et industriels.

L'US Mag : Il n'y a donc aucun contrôle de l'État ?

E. V. : La situation est paradoxale car la presse est aussi sous perfusion de l'État, qui lui octroie de lourdes subventions. Ce n'est pas choquant en soi, car elle est un quatrième pouvoir, c'est un des outils essentiels pour faire vivre la démocratie. Mais ces aides publiques (aides directes : subventions, et aides indirectes : TVA et coût d'affranchissement postal réduits), près de 1,3 milliard d'euros par an, sont injustement réparties (*Le Figaro* touche 16 millions, le *Canard enchaîné* 413 000 euros !), et ne servent pas un projet éthique, bien au contraire. La concentration de l'information aux mains de quelques milliardaires met en danger le pluralisme mais aussi la qualité de l'information. Il suffit par exemple de voir comment le film de François Ruffin, *Merçi Patron*, a été boycotté par les grands médias possédés par les amis de Bernard Arnault, le patron de LVMH, cible du film de Ruffin. À la Libération, à partir du programme du CNR, les concentrations d'organes de presse étaient proscrites. Après plusieurs décennies de renoncements, la législation en la matière est très insuffisante. Avant son élection, F. Hollande a beaucoup promis avant de faire machine arrière une fois élu... Nous constatons qu'il n'y a malheureusement aucune volonté politique pour libérer l'information des puissances financières.

L'US Mag : Quels sont les obstacles que vous rencontrez sur ce point ?

E. V. : Le premier obstacle, c'est la situation économique du secteur : la presse traverse une telle crise (face au numérique et aux

nouveaux modes de consommation de l'information) que les menaces sur l'emploi sont violentes ; des postes sont supprimés, et beaucoup d'acteurs, y compris syndicaux, sont paralysés et craignent pour leur emploi. Le second, c'est la puissance des groupes financiers des milliardaires comme Drahi ou Bolloré qui rachètent tous types de médias (téléphonie, télévision, presse...) et qui vont proposer des « bouquets » à leur clientèle. Et qui, comme par exemple avec Drahi (SFR-Numéricable, *L'Express*, *Libération*, Next Radio...), réalisent la convergence entre les tuyaux et les contenus.

L'US Mag : Et le métier de journaliste, comment se porte-t-il ?

E. V. : Le journaliste est entravé par le pouvoir des actionnaires, par les contraintes inhérentes au métier, et depuis *Charlie*, par l'aspect sécuritaire. La profession, comme le secteur économique de la presse, est en crise profonde. Non seulement, par effet de la rationalisation des presses, le métier s'appauvrit en qualité et on supprime des postes, mais en plus on demande aux journalistes d'être polyvalents, de véritables « couteaux suisses ». Malgré un statut très protecteur (notamment à travers des clauses [de conscience, de cession] prévues par la convention collective), la précarité gagne du terrain : seuls 20 % des jeunes diplômés (souvent bac +5) qui entrent dans le métier ont un CDI, 80 % sont pigistes ou en CDD. Il faut aujourd'hui redonner un véritable pouvoir aux journalistes, face aux actionnaires notamment, pour résister aux hiérarchies, aux pressions, aux censures. Cela nécessite d'accorder une véritable indépendance juridique aux équipes rédactionnelles. Si les journalistes arrivent à s'affranchir du poids de leur hiérarchie, la démocratie s'en portera beaucoup mieux. ■



© Thomas Ribolowski